

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 126 (2000)  
**Heft:** 04

**Artikel:** Architecture et humanisme  
**Autor:** Donner, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-81479>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Architecture et humanisme

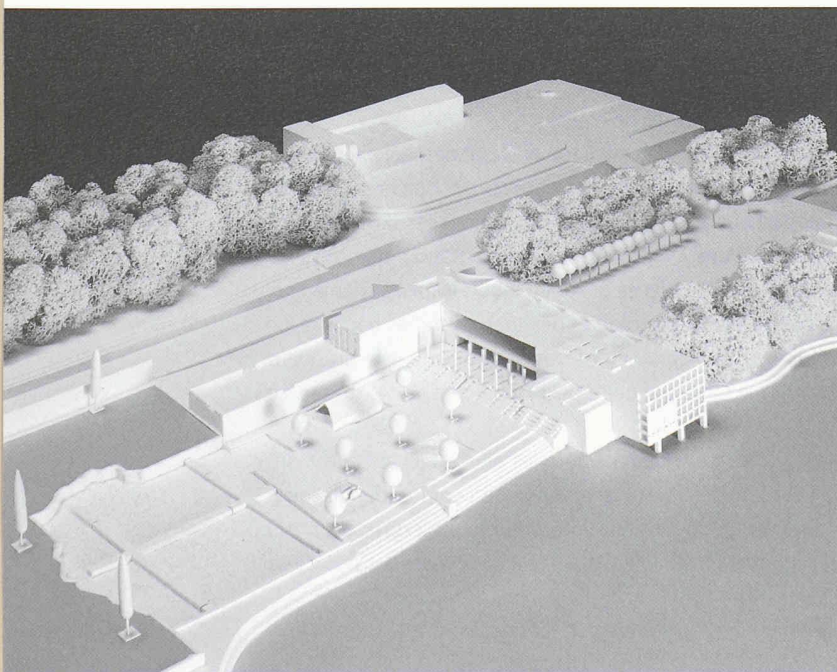
( LE « LATENIUM » )

Quel défi passionnant mais aussi quelle responsabilité culturelle que celle d'édifier, au seuil d'un nouveau millénaire, le bâtiment destiné à accueillir le Musée cantonal d'archéologie à Champréveyres-Hauterive (Neuchâtel)! Image symbolique liée au passage du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, échelle digne du rythme archéologique, cette construction qui représente « un avenir pour notre passé » s'inscrit dans un site exceptionnel qui a livré des vestiges abondants et biens conservés des âges de la Pierre et du Bronze. Cette opération engage notre responsabilité culturelle envers une discipline universitaire humaniste, qui place l'homme au centre de ses préoccupations et qui, par le biais de vestiges, de témoins enfouis dans le sol ou dissimulés dans des grottes, nous donne à voir et à imaginer les modes de vies, activités, habitudes et traditions des civilisations qui ont occupé le territoire avant nous.

La réputation des travaux archéologiques entrepris en terre neuchâteloise a depuis longtemps franchi les frontières cantonales et nationales. Ainsi, quelques noms de lieux typiques de notre terroir désignent aujourd'hui certaines époques de référence (civilisations préhistoriques de Cortaillod, d'Auvernier ou de la Tène, par exemple). Or le modeste bâtiment jusqu'ici dévolu au Musée d'archéologie, humblement tapi derrière le superbe Hôtel Du Peyrou en ville de Neuchâtel, était à l'évidence devenu trop petit et craquait de toutes parts, notamment depuis les fouilles entreprises dans le cadre des importants travaux autoroutiers de la route nationale 5. Grâce au généreux mécénat de la Confédération, les collections archéologiques neuchâteloises se sont en effet considérablement enrichies et plusieurs tonnes d'objets reposent aujourd'hui dans de nombreuses caves disséminées à travers le canton.

La persévérance et la pugnacité de Michel Egloff, archéologue cantonal, professeur à l'Université et conservateur du Musée, a peu à peu imposé la nécessité d'une nouvelle structure, digne écrin de toutes ces collections. Par une motion déposée en 1979 au Grand Conseil neuchâtelois, l'impulsion politique initiale était donnée; puis, à l'initiative du conseiller d'Etat André Brandt, alors chef de ce qui était encore le département des Travaux publics, un ambitieux concours d'architecture a été organisé en octobre 1986. Illustrant de manière probante l'opportunité d'une telle démarche pour l'obtention des réponses les plus riches et les plus pertinentes à un besoin architectural, quelque quarante-sept projets ont été soumis au jury. Concours d'audience nationale et internationale, le défi a en effet attiré une brochette de « grosses pointures » - dont les architectes Gregotti, Botta, Giorla, Grobéty, Andrey et Sotas, Herzog et De Meuron et l'Atelier Cube - et livré un extraordinaire panorama de l'architecture contemporaine.

Après plusieurs tours de jugement, c'est finalement le projet « Pierre de Rosette » élaboré par trois jeunes architectes de Genève qui l'emportait. Extraits du rapport du jury: « Le projet présente de grandes qualités spatiales, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment. Leurs volumes et leurs percements sont traités avec sensibilité. La conduite de la lumière est intéressante. La transition entre le bâtiment





2

proprement dit et le parc archéologique est généreuse et bien pensée. Les rapports entre la terre et l'eau, le bâti et le non-bâti, le minéral et le végétal, sont intelligemment aménagés. Les aménagements extérieurs sont traités avec soin et sensibilité. Il s'agit sans doute de la solution la plus intéressante proposée pour le jardin archéologique. »

On affirme que pour les grands desseins, la patience est une vertu cardinale. Un adage confirmé par la lente progression et les mues successives que devait ensuite connaître ce projet d'envergure, avant de trouver définitivement ses marques avec l'acceptation, par le Grand Conseil neuchâtelois, d'un crédit de quelque 32 millions de francs et la confirmation de celui-ci à l'issue d'un vote populaire largement positif en juin 1996.

Précisons que le jardin archéologique extérieur, promenade didactique et partie intégrante du projet, avait déjà été réalisé grâce aux deniers de la Confédération, avant même la mise en chantier des travaux du bâtiment du Musée.

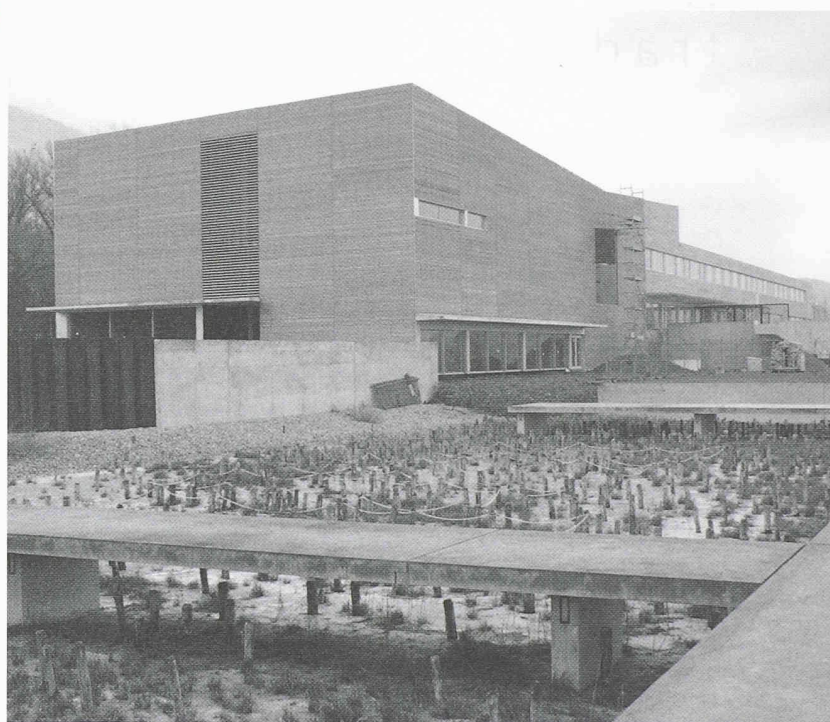
La construction pouvait donc démarrer et la pose du premier pieu symbolique en bois - taillé dans un chêne dont l'analyse dendrochronologie a montré qu'il datait de 1811 - eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1997 devant un parterre de personnalités.

Lentement mais sûrement, l'imposante masse du bâtiment qui mesure quelque 115 m de long commença à s'élever sur les nouvelles rives, gagnées sur le lac par les remblayages réalisés au profit du nouveau tracé de la A5.

A fin janvier 1999, le bâtiment était sous toit et la levure, cérémonie traditionnelle qui honore la qualité du travail et l'engagement professionnel des ouvriers ayant participé au chantier, fut fixée au 9 février 1999.

Depuis lors, divers corps de métiers intervenant autour, dans et sur l'ouvrage ont pris le relais et le bâtiment est en voie d'achèvement. Des espaces intérieurs impressionnants, sorte de cathédrale moderne qui servira de décor aux collections, ont pris forme. Chaque jour, on y découvre avec émotion de nouveaux aspects et des échappées visuelles étonnantes, qui permettent de vivre en symbiose avec l'extérieur, proche ou lointain.

Cette « machine », comme aurait pu la qualifier Le Corbusier, sera livrée au printemps 2000, lorsque les nou-



veaux espaces seront prêts à accueillir les décors et les vitrines des archéologues et muséographes. Investissant à leur tour les lieux, ceux-ci y planteront la magie d'un spectacle « son et lumière », qui saura assurément retenir les visiteurs appelés à découvrir ce superbe bâtiment baptisé « LATENIUM » à l'automne 2001.

La réalisation d'un tel ouvrage illustre bien l'interpénétration des compétences et la chronologie des interventions (volonté politique - conception - réalisation - mise en fonction) à l'origine d'une œuvre publique. Tous les acteurs impliqués constituent une chaîne humaine, dont chaque maillon représente une part du savoir-faire nécessaire à l'existence de cet objet architectural « au service » des civilisations qui ont marqué le territoire neuchâtelois. Si la notion d'utilité publique de l'architecture doit absolument fonder la valeur éthique des architectes, on peut affirmer avec Honoré de Balzac que « l'architecture est, jusqu'à un certain point, l'expression de la civilisation d'un peuple ».